



BP JEPS AS

fiche d'inscription

Le dossier complet d'inscription comporte

- La fiche d'inscription correctement renseignée
- 2 photos d'identité récente dont une à coller sur cette fiche d'inscription
- Photocopie recto-verso de la carte d'identité en cours de validité
- Curriculum-vitae
- Photocopie du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense
- Photocopie de l'attestation de recensement
- Photocopie du diplôme justifiant votre candidature (BAFA, BAPAAT, CQP) ou prouver 200h d'expérience.
- Photocopie du PSC 1
- Attestation de prise en charge financière (pour les salariés) ou fiche de liaison Mission Locale/Pôle Emploi (pour les demandeurs d'emploi ; **attention** : la fiche de liaison de la Mission Locale doit être tamponnée et signée par le conseiller)
- Bulletin du casier judiciaire n° 3

Pour les candidats demandeurs d'emploi ayant reçu une notification de **non prise en charge d'ARE (Allocation de Retour à l'Emploi)**, il est possible de demander une prise en charge financière par l'ASP (Agence de Service et de Paiement du Conseil Régional). Pour la constitution du dossier, des pièces complémentaires sont à fournir, par photocopies :

- Notification de non prise en charge de l'ARE par Pôle emploi pour les demandeurs d'emploi en fin de droits avant l'entrée en formation ou au cours de la formation
- Attestation de sécurité sociale
- Carte vitale
- Attestations employeurs/certificats de travail des trois dernières années (910h sur les 12 derniers mois ou 1820h sur les 24 derniers mois)
- Bulletins de paie des trois dernières années
- RIB
- Justificatif de domicile (facture électricité, quittance de loyer...) ou attestation d'hébergement avec photocopie de la Carte Nationale d'Identité de l'hébergeur)
- RQTH pour les travailleurs en situation de handicap

Pour tout autre renseignement, contacter les CEMEA PACA Nice 21 rue d'Angleterre Nice Tel :04 93 16 18 20 ou auprès de la **Responsable de Formation Mme Zerelli** au **06.37.96.80.00** ou sur ezzerelli@cemea-paca.org

La date limite de dépôt des dossiers d'inscription est le 22 octobre 2020

LES ENGAGEMENTS DES CEMEA

Encadrement : Les formations des CEMEA PACA sont conduites par des formateurs qualifiés ; cette qualification s'est construite grâce à :

□ une formation initiale se traduisant par des diplômes

des formations professionnelles continues dispensées ou non par les CEMEA

un processus de formation continue au sein des CEMEA (participations aux travaux de groupes de recherche et d'activité, aux week-ends de formation, aux regroupements régionaux et nationaux...)

Le référent pédagogique sera présent sur l'ensemble de la formation, accompagné, lorsque nécessaire, d'intervenants qualifiés.

Contenu : Les CEMEA PACA s'engagent à traiter le contenu du programme tel qu'annoncé dans leurs écrits ; toutefois, des aménagements pourront être introduits en fonction de l'intérêt du groupe.

Méthodes : Les CEMEA PACA s'appuient sur des méthodes actives : d'une part en dispensant des apports théoriques et d'autre part en favorisant et sollicitant l'implication des stagiaires (échanges, analyse, lecture, écriture, pratique d'activité...).

Documents : Les CEMEA PACA remettent aux stagiaires des documents écrits à l'issue de chaque formation.

Locaux, matériel : Les CEMEA PACA mettent à disposition un environnement (locaux, matériel) en adéquation avec les spécialités du stage.

Appréciation des stagiaires : En fin de formation, les CEMEA PACA sollicitent l'avis des stagiaires sur la formation qu'ils viennent de suivre (atteinte des objectifs et respect du programme annoncé, méthodes pédagogiques utilisées, qualité de l'accueil).

Bilan de formation : Pour prendre en compte la satisfaction/insatisfaction des stagiaires, un bilan de l'équipe de formation sera effectué en s'appuyant sur les avis formulés par les stagiaires. Ce bilan sera communiqué sur demande à l'établissement.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Tarifs : Les prix pour un participant ou un groupe sont indiqués sur chaque fiche de présentation de stage, (pour le DE JEPS confère la page « Renseignements pratiques »). Tous ces prix correspondent exclusivement aux frais d'enseignement.

Inscriptions : Les CEMEA PACA envoient un accusé de réception dans les 5 jours suivant l'arrivée d'une fiche d'inscription.

Ils font parvenir une convention au stagiaire ou à l'établissement ; celle-ci dûment signée par les 2 parties, employeur (ou stagiaire) et CEMEA PACA, constitue définitivement l'inscription du stagiaire.

Les CEMEA adressent 10 jours avant le stage, une convocation avec les renseignements relatifs à son organisation et sur demande une liste d'hôtels situés à proximité du lieu de stage.

Annulation ou report de la formation : Exceptionnellement, les CEMEA PACA se réservent le droit d'annuler et de reporter une formation. Cette annulation ou ce report sera clairement notifié par courrier à l'établissement au moins 21 jours avant le début de la formation. Les raisons de cette annulation ou de ce report seront précisées à l'établissement.

L'établissement peut annuler sans frais une inscription à une formation ou demander, pour un groupe, un report si cette annulation ou cette demande de report intervient au plus tard 10 jours avant la date de démarrage de la formation. Au-delà de cette date, les frais de stage seront entièrement dus par l'établissement et une facturation simple sera effectuée.

Durée : Les CEMEA PACA garantissent une durée de formation fixée contractuellement dans une amplitude quotidienne se situant entre 6 et 7h.

Certificat et facture : Les CEMEA PACA remettent aux stagiaires un certificat de stage. Ils enverront à l'établissement une attestation d'assiduité et la facture correspondant aux sommes dues dans les 30 jours suivant la fin du stage.

Les paiements sont à effectuer 30 jours au plus tard après la facturation.

Acceptation des conditions générales de vente : La participation à un stage de formation implique l'acceptation des conditions générales de vente par l'établissement et le respect par le stagiaire du règlement intérieur (disponible sur demande).

Résolution des litiges : En cas de contestation de quelque nature que ce soit, il est expressément convenu que les tribunaux de Marseille sont les seuls compétents.

collez
ici votre photo

Brevet Professionnel Jeunesse Education Populaire et Sport

Animation Sociale

à Nice du 22 octobre 2020 au 17 Septembre 2021

Nom : Nom de jeune fille : Prénom :

Nationalité : Date de naissance : Lieu :

Code postal et département de naissance : Age au premier jour de la formation :

N° Sécurité Sociale :

SITUATION FAMILIALE

Célibataire Marié/e Autre : Nombre d'enfants :

Adresse : n° Rue :

Résidence/bât : Code postal :

Ville : Téléphone : Portable :

Courriel :@.....

Personne à contacter en cas d'urgence: Nom : Prénom : Téléphone :

Courriel :@.....

POUR LES SALARIES

CDI CDD Contrat aidé : (lequel) Date de fin de contrat :

Autre (précisez) :

Coordonnées de votre employeur :

Structure professionnelle :

Adresse :

Nom et prénom du responsable : Tél :

Courriel :@.....

POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI

Mission Locale Pôle emploi N° identifiant Pôle emploi :

Type de rémunération : Pôle emploi ASP

Coordonnées de la Mission Locale ou du Pôle emploi dont vous dépendez :

.....
.....
.....

DIPLÔMES OBTENUS

Diplôme Education Nationale (choisir le diplôme le plus élevé) :

Diplômes Jeunesse et Sports (cocher les cases correspondantes) :

BAFA BAPAAAT Brevet Fédéral BAFD CQP Périodique

Année d'obtention :

RESERVE AUX CEMEA – NE RIEN INSCRIRE

Dossier reçu le : Dossier complet : Oui Non

Demande de pièces complémentaires : Oui Non Lesquelles :

Accusé de réception envoyé le : Convocation à la sélection envoyée le :